

**Vous pensez que la survie de la démocratie passe nécessairement par la participation citoyenne ?**

La démocratie participative est, en tout cas, à un tournant. Cependant, il ne faut pas attendre une révolution, mais bien une évolution de la pratique. Et la participation citoyenne fait partie de cette évolution, à côté de laquelle on ne peut pas passer. C'est indispensable car il existe bel et bien un mur aujourd'hui entre le politique et le citoyen. Si, nous politiques, nous ne faisons pas tomber ce mur, qui le fera ? L'avenir du politique est donc, selon moi, dans la participation citoyenne. Pour ce faire, il faut bien sûr convaincre. La seule façon de le faire est de démontrer que leur place est aussi importante pour l'avenir de la commune.

Avez-vous l'impression que le budget citoyen sera rendu possible chez vous parce qu'Olne est une petite commune rurale ?

Je ne pense pas que c'est plus facile parce que la commune est petite et rurale. Je pense que ce projet a été rendu possible parce que nous sommes des échevins qui nous impliquons vraiment dans notre commune. À Olne, tous les échevins ont pris un temps partiel pour s'occuper pleinement de leurs attributions. Être au contact

des citoyens, cela prend du temps et c'est cela qui fonctionne. N'importe qui peut le faire si du temps est libéré, notamment en ne multipliant pas les mandats.

C'est une vraie révolution politique...

C'est ce que les gens demandent. Le mandataire, qui n'a pas compris cela, est déjà allé trop loin et ne peut plus rattraper le coup. Je lance vraiment un appel à tous les mandataires : prenez le temps de votre mandat ! Il y a tellement de choses à faire...

Fort de votre expérience et conscient des enjeux démocratiques, quels conseils pourriez-vous donner aux communes qui voudraient se lancer dans l'aventure ?

Le seul conseil que je puisse leur donner est d'être bien encadrés. Nous ne sommes pas des experts de la participation citoyenne, alors que des asbl existent et possèdent cette expertise qui nous fait défaut. Nous avons fait appel à une asbl bruxelloise, experte dans ce domaine, mais il en existe bien d'autres. Donc, faisons-leur confiance et travaillons ensemble avec leurs bonnes pratiques. À partir d'un éventail de projets très large, choisissons quelques projets qui conviennent particulièrement à notre commune, et disons-nous qu'il s'agira toujours d'un pas dans la bonne direction.

LES-BONS-VILLERS : UNE MAISON MULTI-SERVICE, RÉSULTAT DE LA CONCERTATION CITOYENNE

La commune de Les-Bons-Villers, à quelques kilomètres de Charleroi, s'est lancée dans une opération de développement rural il y a presque vingt ans. Un PCDR, qui a permis une large concertation citoyenne au sein, notamment, d'une commission locale de développement rural. La nationale 5 divisant géographiquement la commune en deux, les citoyens avaient ainsi clairement fait connaître aux autorités locales leurs besoins en matière de services administratifs, malheureusement absents de certains villages. En 2009, est donc né le projet de création d'une maison multi-service dans l'ancienne maison communale de Mellet.

Celle-ci rassemble, depuis, un point Poste pris en charge par les services communaux, mais aussi le service communal de cohésion sociale, ainsi que des permanences décentralisées. Détail important : la réalisation de la maison multi-service s'est faite en lien physique avec la maison de village déjà existante, qui accueille dans ses locaux, notamment, un espace public numérique, ainsi qu'une salle polyvalente.

Ensuite, un autre service de proximité s'est développé au sein de la maison multi-service : la délivrance de certains documents administratifs. Par ce biais, un relais est établi entre la maison communale de Frasnes-lez-Gosselies et les citoyens de Mellet et Wayaux. Il devrait aussi y avoir à terme un guichet logement et une permanence de l'office des pensions. La cellule de cohésion sociale comprend la



coordinatrice du plan de cohésion sociale (projet de la Région wallonne) qui chapeaute les services jeunesse, troisième âge, extrascolaire, handicap et espace publique numérique.



La localisation de la cellule de cohésion sociale sur Mellet est d'autant plus importante au vu du nombre d'habitants mais aussi de par sa situation au centre du village. Elle est à proximité des écoles maternelle et primaire. Dans l'avenir, toujours dans le cadre de l'opération de développement rural, un espace d'accueil à la petite enfance devrait voir le jour dans l'ancien presbytère désaffecté à côté de la maison multiservices.

Emmanuel Wart, Bourgmestre :

« Notre commune doit rester un véritable lieu de vie »



Monsieur le Bourgmestre, quel est l'historique de votre maison multi-service à Mellet ?

La commune de Les-Bons-Villers est composée de cinq villages. La géographie des lieux fait que l'entité est coupée en deux, en son milieu, par la nationale 5, qui la traverse dans un axe nord-sud. La nationale 5 divise donc l'entité avec, d'une part, le centre administratif, 2.500 à 4.000 habitants sur Rêves et Frasnes-lez-Gosselies, et, d'autre part, le deuxième pôle majeur qui regroupe le village de Mellet et celui de Villers-Perwin, pour 2.500 habitants. Sur base de ce constat, nous avons voulu développer des services directement utiles aux citoyens, notamment à Mellet, afin de créer un équilibre avec le centre administratif de Frasnes.

Cette maison multi-service est l'un des résultats de votre PCDR. C'est donc bien le fruit d'une volonté politique, mais aussi d'une vraie participation citoyenne...

La commune termine son deuxième PCDR et cela fait vingt ans que nous sommes en développement rural et que nous sommes en réflexion sur cette problématique. Lors de ce deuxième PCDR, qui s'est déroulé de 2004 à 2014, les citoyens avaient montré leur volonté de développer et renforcer les services aux citoyens dans les villages. Pour ce faire, dans un premier PCDR, nous avons installé plusieurs maisons de village, notamment à Mellet. S'en est suivi l'inauguration d'un point Poste. Un service qui, il faut le souligner, est assuré par des employés communaux. Ensuite, est venue se greffer, autour de cette maison de village, la maison multi-service dans le cadre des mesures du Plan wallon du développement rural.

Cela répondait donc tout à fait aux souhaits de vos concitoyens...

Tout à fait. Nous avons localisé, à l'étage du point Poste, six postes de travail, principalement occupés par des employés

Les-Bons-Villers fait donc œuvre, ici, de participation citoyenne. La commune met ainsi intelligemment à profit ses caractéristiques rurales pour offrir un espace de vie qui puise dans ses racines l'énergie nécessaire à ses projets d'avenir. Des projets qui répondent donc réellement aux attentes des citoyens, mis en place par un collège communal à l'écoute. À l'heure où la commune entre maintenant dans une troisième phase de son PCDR.

communaux chargés du Plan de cohésion sociale, actif au niveau de nos jeunes et des plus jeunes en accueil extra-scolaire. Y sont aussi localisés un point handi-contact, une permanence de notre SLSP, un lieu pour accueillir des réunions citoyennes, une bibliothèque et nos espaces publics numériques. Nous y organisons également des après-midi pour les aînés.

Avez-vous prévu d'autres services ou activités ?

Dans le prolongement de ce deuxième PCDR, nous débutons maintenant notre troisième PCDR et poursuivons notre consultation citoyenne. Ce qui est intéressant, c'est que les attentes des citoyens sont relayées vers une commission du développement rural qui tiendra compte de celles-ci et les priorisera, et qui transmettra, sous forme de fiches-projets, celles-ci au conseil communal. Notre vœu est que les villages de l'entité ne deviennent pas des villages dortoirs, mais demeurent des villages ayant une réelle qualité de vie dans un cadre d'activités socio-culturelles.

Pensez-vous que l'installation de cette maison multi-service a été rendue possible grâce à la géographie des lieux et à votre qualité de petite commune rurale ? Ce genre de projets est-il réalisable dans de plus grandes communes ?

Il faut rappeler que les communes intégrant un PCDR doivent répondre à une série de critères préétablis. Par ailleurs, notre commune possède certains atouts comme l'organisation de ducasses, une vie associative riche, des mouvements de jeunesse. Tout cela suscite le contact entre citoyens, ce qui amène ces appels à projets. Il est clair que, dans les plus grandes communes, cette proximité n'existe pas nécessairement entre les gens. Des communes voisines et plus lointaines, elles aussi dans une procédure de PCDR, sont cependant venues visiter notre projet : Sombreffe, Ittre, Braine-le-Château, notamment.

Quel serait votre souhait désormais pour Les-Bons-Villers ? Quel projet souhaiteriez-vous mettre en place pour encore mieux répondre aux demandes des citoyens ?

Je souhaite avant tout que la qualité de vie de nos citoyens demeure et que notre commune reste un véritable lieu de vie. Pour ce faire, notre prochain projet de PCDR sera plus ciblé sur les services aux citoyens et sur le socio-culturel. En effet, lors des plans précédents, nous avons réaménagé nos places et espaces publics. Notre objectif maintenant est de faire vivre ces lieux. Par ailleurs, on parle aujourd'hui de plus en plus de circuit court et nous avons la chance d'avoir encore



des agriculteurs et des producteurs locaux, qui transforment leurs produits et les distribuent aux citoyens. Notre but sera donc d'utiliser les outils déjà disponibles aujourd'hui afin de mettre en réseau les citoyens avec ces agriculteurs et ces producteurs pour que cette communauté reste cohérente.

Quels conseils donneriez-vous aux communes à ce propos ?

Il y a tout d'abord une méthodologie à suivre en matière de développement rural, cela ne s'improvise pas. Cette méthodologie doit faire appel aux programmes disponibles, aux opérations de développement rural proposées par la Région wallonne et par l'Europe. Mais surtout, il faut donner la parole aux citoyens pour qu'ils puissent, lors des réunions de consultation, manifester leurs désirs et leurs

frustrations. Et ce, afin que nous puissions leur apporter des solutions qui répondent aux demandes du plus grand nombre d'entre eux.

Avez-vous un dernier message à faire passer à nos lecteurs ?

En ces temps un peu difficiles, les pouvoirs locaux sont plus des outils citoyens pour la gestion des espaces de vie, pour le bien-vivre ensemble. La mise en place d'une maison multi-service, par exemple, est un outil que les citoyens doivent s'approprier. Utilisons donc le développement rural et la participation citoyenne pour exprimer les besoins des citoyens et leur apporter la solution à leurs attentes. La commune est au cœur du système et elle n'a plus de sens si elle ne répond pas aux attentes du citoyen.

FLOREFFE : BIBLIOTHECA FLOREFFIA ET PAYSANS-ARTISANS

La commune de Floreffe a largement prouvé, au fil de ces dernières années, sa faculté à favoriser la démocratie participative. À chaque moment de la vie politique, les citoyens sont ainsi consultés, que ce soit lors de la constitution d'un PCDN ou d'une CCATM. Les exemples de dynamique participative et citoyenne sont en effet nombreux : reconnaissance du monde associatif, conseil consultatif des jeunes et des aînés, travail avec les comités de quartier, systèmes d'échange local, entre autres. Mais surtout, les services administratifs y sont performants et très accessibles pour le citoyen, avec des heures d'ouverture le midi et le samedi.

La démocratie participative est donc affaire de tous à Floreffe. Ce qui donne parfois des initiatives tout à fait insolites, comme, par exemple, la création, par la commune, d'un site internet dédié à la mémoire collective floreffoise, nommé « Bibliotheca floreffia », pour lequel les citoyens sont invités à soumettre tous documents d'archive. La commune de Floreffe, dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Programme communal de développement rural, veut en effet préserver et mettre en valeur le patrimoine local, notamment en créant cette bibliothèque virtuelle qui contient la mémoire collective de Floreffe.

Outre les archives des communes de Floreffe, Floriffoux, Franière et Soye, les greniers ou les caves des maisons regorgent de documents historiques : articles se rapportant aux quatre anciennes communes qui constituent Floreffe, périodiques locaux, plaquettes, photos et documents se rapportant à la vie des villages, écoles, paroisses, clubs sportifs ou aux événements heureux ou dramatiques... Tout ce que le citoyen peut soumettre enrichit donc désormais 'Bibliotheca floreffia' et se voit perpétué sur un site internet.

D'autres projets, largement soutenus par la commune, viennent tout droit d'initiatives citoyennes, comme la création, en 2013, de la démarche 'paysans-artisans', une coopérative créée par 103 coopérateurs, dont vingt producteurs locaux, pour promouvoir et faciliter l'accès aux produits de producteurs agricoles locaux et favoriser ainsi la démarche du circuit court. Le 1^{er} juin 2013, la coopérative organise son premier marché à Buzet. Son succès booste l'équipe,

qui parvient à installer un grand marché virtuel sur le site www.paysans-artisans.be en juillet 2013.



Depuis lors, chaque semaine, il est possible de commander des légumes, des fruits, du pain, du fromage, du beurre, de la viande, de la bière, des jus de fruits, des plats préparés, des desserts, produits fabriqués par des paysans et artisans de la région ou d'ailleurs. Après avoir occupé le cellier du séminaire de Floreffe, paysans-artisans a décidé d'aménager cette année un hangar aux marchandises de la gare de Floreffe en espace d'assemblage et de stockage, atelier-cuisine partagé, salle de réunion et de réception et bureaux. L'étape suivante sera la construction d'un hall-relais, en 2017, pour compléter l'infrastructure et permettre l'accueil d'activités économiques d'artisans-transformateurs.